



## OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : COMMUNE DE TAHAA

Intitulé du poste : *(indiqué en chiffres le nombre)* 10 agents de prévention et de médiation

Catégorie<sup>1</sup> : A  B  C  D

Grade : Agent de sécurité publique

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun  DNB/CAP/BEP  BAC  BAC+3

Spécialité : Administrative  Technique  Sécurité Civile  Sécurité Publique

Domaine : Bâtiment  Environnement  Restauration scolaire  Système d'information   
(Ne concerne que la spécialité technique)

Type de recrutement<sup>1</sup> : Permanent  Temporaire  (durée : 1 mois et 9 jours)

Temps de travail<sup>1</sup> : temps complet  temps non complet  (durée hebdo/annuelle : .....)

Localisation : Commune de TAHAA

Emploi à pourvoir à compter du : 26/06/2026 (Date prévisionnelle)

Recrutement ouvert soit à :

- Toutes personnes répondant aux conditions statutaires d'entrée dans la fonction publique communale ainsi qu'au profil recherché.

Missions principales : Sous la responsabilité du chef de la Police Municipale, l'agent de prévention et de médiation :

- Exerce les missions de préventions nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité publique et de la salubrité publique ;
- Assure la permanence ;
- Participe à la qualité des relations de proximité et des services rendus à la population ;
- Véhicule une image positive de la mairie, des élus et du personnel communal ;
- Rend compte de son activité

Profil recherché :

- Bonne condition physique et médicale
- Sens relationnel : aimer le contact avec la population, aimer le travail en équipe, maîtrise de soi

<sup>1</sup> Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK

- Bon sens du service public
- Rigueur, autonomie, sens des responsabilités et du devoir
- Respect, assiduité et ponctualité
- Disponibilité, réactivité et adaptabilité face aux situations urgentes
- Gestes et postures de sécurité
- Notion de sécurité et risques pour le public
- Être disponible : travail de nuit, jour férié et week-end
- Savoir parler la langue tahitienne (*souhaité*)

*Les candidats doivent justifier de conditions d'aptitude physique et médicale spécifiques, fixées par l'arrêté n°2333DIPAC du 03/09/2013 consolidé au 23 janvier 2026 (partie SECURITE PUBLIQUE)*

Rémunération : conditions statutaires

Merci d'adresser votre dossier de candidature à envoyer à :

Madame le Maire – AMARU Patricia

COMMUNE DE TAHAA

BP 154 – 98733 PATIO TAHAA

Par dépôt direct au service des Ressources Humaines

Par mail à [rh@commune-tahaa.pf](mailto:rh@commune-tahaa.pf)

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (CV) à jour
- Acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Copie de la carte CPS (à jour)
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité)
- Relevé d'identité bancaire (à jour)
- Copie du JAPD ou JDC (*pour les candidats de moins de 25 ans*)
- Certificat d'aptitude médicale (*établi par un médecin agréé ou par un médecin de la santé publique*)

Pour tout type de renseignement, contacter le service des Ressources Humaines au 40.60.80.80.

**Date limite de dépôt des candidatures :**

**JEUDI 18 JUIN 2026 à 15H30**

*Toute candidature incomplète ou déposée après la date limite de dépôt ne sera pas retenue.*

